

# ENQUETES ET REPORTAGES

magazine.union@sonapresse.com

## Services funéraires : controverse autour de l'enlèvement des corps à Lambaréné

Paterne N'DOUNDA  
Lambaréné/Gabon

LES pommes funèbres du Moyen-Ogooué (Pofumo) seraient-elles en train de filer du mauvais coton ? Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il y a comme un désamour entre certains Lambarénéens et ce spécialiste du transport, de la mise en bière et des soins de conservation des dépouilles. Les familles reprochent, en effet, à cet opérateur de ne pas recourir au médecin légiste avant l'enlèvement des corps pour la morgue. D'autant que, disent-elles, pour les personnes

"J'ai encore en mémoire l'histoire d'un homme, la cinquantaine révolue, que l'on avait mis dans le casier en croyant qu'il était effectivement mort. Ce dernier s'est débattu toute la nuit, en vain. Au moment où il fallait travailler son corps, on s'est rendu compte des efforts qu'il avait fournis pour tenter de se dégager."

aucun cas, affirme Yvon Brilly, ses équipes ne peuvent intervenir sans avoir été saisies et reçu des instructions familiales.

En fait, toutes ces accusations seraient parties de la mort il y a quelque temps à l'hôpital Albert-

qui meurent à domicile, il faut bien qu'il y ait un médecin qui confirme et certifie le décès. En outre, dans ses opérations de récupération des défunts, l'entreprise travaillerait en synergie avec les policiers. Ce qui n'est pas toujours du goût des parents dont certains disent ne pas avoir contacté la société. Mais comment croire une telle assertion ? Interrogé par nos services, l'opérateur funéraire dit ne pas être un devin. En



Photo: Wilfried MBINAH

**Certaines personnes déclarées mortes trouveraient en réalité la mort à la morgue.**

Schweitzer de Lambaréné, d'un patient. Croyant et estimant que Dieu pouvait encore opérer un miracle en le relevant, l'épouse du défunt s'était farouchement opposée à ce que le corps sans vie de son mari soit conduit aussitôt à la morgue.

"C'est vrai que nous sommes allés dernièrement récupérer un corps à domicile accompagnés de la PJ. Mais cela n'avait pas été de notre propre volonté. En effet, une femme venait de perdre son mari à l'hôpital Albert Schweitzer. Nous avons été contactés comme d'habitude. Sauf qu'à notre arrivée, la dame a refusé que nous prenions le corps. Chose que nous avons acceptée. D'autant qu'elle est rentrée à la maison avec ledit corps. Informé de la situation, le procureur de la République près le tribunal de première instance de Lambaréné a ordonné à la PJ d'aller récupérer le corps, et nous nous sommes rendus sur les lieux avec les agents", explique le dirigeant des Pofumo.

Mais depuis lors, les Lambarénéens estiment qu'il y aurait comme une "complicité"

entre les pompes funèbres de la place et les agents de police. D'autant plus que d'anciens employés des pompes funèbres de Libreville n'ont rien fait pour dissiper ce qui pourrait ici être un malentendu. M. S., l'un d'eux, explique par exemple que certaines personnes déclarées mortes viennent en réalité trouver la mort à la morgue.

"J'ai encore en mémoire l'histoire d'un homme, la cinquantaine révolue, que l'on avait mis dans le casier en croyant qu'il était effectivement mort. Ce dernier s'est débattu toute la nuit, en vain. Au moment où il fallait travailler son corps, on s'est rendu compte des efforts qu'il avait fournis pour tenter de se dégager."

M.A.F, autre ancien ouvrier des services funéraires, raconte qu'il aurait vu sa fille de 15 ans revenir à elle pendant qu'ils étaient sur le chemin de la morgue. Du coup, "je suis de ceux qui pensent que, quand bien même le médecin légiste aurait déclaré la mort clinique, la personne peut encore revenir à la vie selon que Dieu lui accorde

sa grâce. Que l'on ne se précipite donc pas à amener la personne à la morgue. Surtout que là-bas le corps ne dort plus sans être traité", estime Georges. Mais ici se poserait alors la question de savoir comment

conserver un corps intact pendant deux ou trois jours après sa mort présumée ou réelle. Sauf à recourir à certaines écorces ou feuilles de brousse dont se servaient autrefois les villageois.

## Non-conformité du transfert des corps dans les morgues

P.N  
Lambaréné/Gabon

À Lambaréné, tout comme dans les grandes agglomérations gabonaises où exercent les pompes funèbres, le constat est quasiment le même : la non-conformité du transfert des corps humains dans les morgues. En effet, les responsables desdits établissements semblent s'être inscrits sur le registre de la chasse

aux corps humains au point de se substituer au médecin légiste. Or dans bien des cas, la personne peut être victime d'un coma, sans pourtant être morte.

"Il faut que cette pratique, notamment celle de voir les agents venir récupérer les corps humains avec force cesse", interpelle une habitante d'Isaac, un quartier du 2e arrondissement du chef-lieu du Moyen-Ogooué.